

PRIX DES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION DES COURSES KARUKERA

3ème(P/ 3474), — 12/11/2023 13h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LOURD (4,8)
(10.000, 3.800, 2.800, 1.600, 800, 600, 400)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 8 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1.32.95 (Redk : 1. 6.39)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 57 k.**

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées par les sommes reçues en victoires et places.

La course sera précédée d'un défilé.

Cette épreuve ne sera disputée que si quatre chevaux au moins ont été retenus comme partants.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires: 150 euros à l'engagement.

=====>ATTENTION: CONDITIONS MODIFIEES =====

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la pouliche DRAMAKUTA à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Sébastien JOUSSELIN, en ses explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la pouliche CARIFTA au rond de présentation sans ses oeillères, cette pouliche ayant été déclarée comme devant en être munie lors de la déclaration des partants. Agissant d'office, les Commissaires ont entendu le jockey Rémi CAMPOS (CHASSEUR DE PRIME) arrivé 3ème, au sujet de sa performance. Celui-ci a expliqué qu'il n'avait pas pu obtenir une meilleure allocation car sur toute la ligne droite son poulain CHASSEUR DE PRIME penchait vers la corde, l'empêchant ainsi de progresser correctement. Le hongre KMARON DE CAMBEILH a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Équipement(s)	Écurie.	Éleveurs
1	<u>DRAMAKUTA F.P.S. 2 A.</u>	Par: ECLAIR DU 06 FADA et AY CHECHE (ZIGWAKI)	(Corde:07)		JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	FABIEN LEFEBVRE	56 kg (55,5kg)	10.000	7.520	2.277		NNN		G. ZIE
2	<u>DAYANASSANG F.P.S. 2 A.</u>	Par: ASANGA et 08 DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	2.L (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	MATTHIAS LAURON	56 kg (55,5kg)	3.800	2.857	865		NNN		R. SAINTE ROSE, MME D. SAINTE-ROSE, D. SAINTE-ROSE
3	<u>CHASSEUR DE PRIME H.P.S. 2 A.</u>	Par: BROOX et 05 DIONAEA (PANIS)	CTT (Corde:06)		WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	REMI CAMPOS	57,5kg (57 kg)	2.800	2.105	637		NNN		O. NEMORIN, L. NEMORIN
4	<u>KMARON DE CAMBEILH H.P.S. 2 A.</u>	Par: ECLAIR DU 04 FADA et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	2.L (Corde:02)		EDDY MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	FRANCK TORRALBA	57,5kg (57 kg)	1.600	1.203	364		NNN		JM. NEMORIN
5	<u>BEST OR NOTHING H.P.S. 2 A.</u>	Par: ECLAIR DU 02 FADA et ALAMIRA (BALLINGARRY)	2.L (Corde:05)		ARNAUD DRAME	MME L. DUPELIN LALUNG	JEREMY MOISAN	57,5kg (57 kg)	800	601	182		NNN		O. NEMORIN
6	<u>CARIFTA F.P.S. 2 A.</u>	Par: BROOX et 07 HANOUKA (OKAWANGO)	3/4 (Corde:04)		THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	TRISTAN BARON	56 kg (55,5kg)	600	451	136		OBL		O. NEMORIN

Place	Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl. Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
7	<u>MISTER</u> <u>VAILLANT H.PS.</u> <u>2 A.</u>	Par: ASANGA et 03 NANOOK (INDIAN ROCKET)	2.L (Corde:01)		JACQUES OLIVIER IVALDI	image not found or name unknown JO. IVALDI	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	56 kg (57 kg)	400	300	91	NNN		JO. IVALDI
8	<u>MYTECLAIRE</u> <u>M.PS. 2 A.</u>	Par: ECLAIR DU 01 FADA et MITLAA (NAAQOOS)	7.L (Corde:08)		GEORGES ADREA	G. ADREA	ERIC G.J DANIEL	57,5kg (57 kg)				ANN		G. ZIE